

Communiqué de Presse

Arrêt du Conseil d'Etat sur le gauchio : Coup de tonnerre contre les marchands de morts !

samedi 29 avril 2006, par [France Nature Environnement](#) (Date de rédaction antérieure : 28 avril 2006).

Par un arrêt rendu ce jour, le Conseil d'Etat vient de rejeter le recours de la société Bayer Cropscience et des syndicats de producteurs de maïs contestant le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du Gauchio.

Le produit dénommé Gauchio, fabriqué par le groupe Bayer, est un insecticide destiné à être appliqué sur les semences de culture avant le semis de maïs. Sa substance active, l'imidaclopride, les protège contre les insectes et les pucerons. L'autorisation de mise sur le marché de ce produit avait été retirée le 12 juillet 2004 par le ministre de l'agriculture. Ce retrait était intervenu notamment au vu d'un avis de la commission d'études de la toxicité des produits anti-parasitaires à usage agricole en date du 12 mai 2004, qui faisait état d'un risque préoccupant de toxicité pour les abeilles.

France Nature Environnement, fédération française des associations de protection de l'environnement se félicite de cette décision de la plus Haute juridiction administrative française. Elle constitue une excellente nouvelle pour toutes celles et tous ceux qui se battent contre les menaces des pesticides sur la santé publique, sur la nature et sur l'environnement

Pour Raymond LEOST, vice-président de France Nature Environnement « Le mariage des grandes firmes agropharmaceutiques et des producteurs de maïs agissant ensemble contre le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du gauchio est mis en exergue par cette affaire. La décision du Conseil d'Etat marque la nécessité de procéder à une réévaluation des autres pesticides homologués pour le commerce concernant les effets sur la santé publique et sur l'environnement et la nécessité d'assurer l'indépendance des organismes d'évaluation des grandes firmes productrices de pesticides. Cette revendication est d'autant plus actuelle que le succès du plan cancer du Président de la République ne saurait se réduire à une amélioration des dépistages ».

l'arrêt est disponible sur : <http://www.conseil-etat.fr>

Contact(s) Presse Raymond LEOST 06 88 76 24 22
service communication 01 45 87 96 09